

Chapitre 3



# Migrations et gestion du peuplement en Afrique subsaharienne et en Afrique de l'Ouest

par **Jean-Marie COUR**

---

L'Afrique subsaharienne (ASS) est la dernière région du monde à accomplir sa transition démographique. Ce processus implique une multiplication par près de dix de la population entre 1950 (environ 180 millions d'habitants) et 2050 (plus de 1,7 milliard d'habitants selon les projections des Nations Unies).

Un tel décuplement de la population totale de l'ASS n'est évidemment pas possible dans chacune des parties qui la constituent : qu'il s'agisse de zones subdésertiques aux confins du Sahara ou même du Sahel ; qu'il s'agisse de certaines zones rurales densément peuplées où la contrainte foncière est forte ; qu'il s'agisse de pays enclavés et aux potentialités limitées comme le Rwanda et le Burundi en Afrique Centrale ou le Niger en Afrique de l'Ouest ; qu'il s'agisse enfin de sous-ensembles de pays qui ne constituent pas à proprement parler des espaces de peuplement comme le CILSS ou l'UEMOA.

Avec des taux de croissance naturelle de l'ordre de 2 ou 3 % par an, l'ajustement du peuplement aux contraintes et potentialités physiques et surtout aux forces du marché implique des taux de migration nette, fonction de la taille des entités considérées. À l'échelle des 47 États de l'ASS dont les frontières sont artificielles, ces taux de migration sont de l'ordre de un pour mille ou un pour cent par an. Pour l'ensemble de l'ASS, il faut donc s'attendre à des flux migratoires intra-régionaux de l'ordre du million de personnes (par an). On voit ainsi que les flux migratoires constatés entre l'ASS et le reste du monde, qui préoccupent la communauté internationale, ne sont qu'une goutte d'eau, ou que « l'écume qui se dépose entre autre sur nos rivages européens ». La gestion des flux migratoires entre les États Nations de l'ASS et ses diverses entités est donc un vrai problème, auquel s'attèlent les institutions, comme la CEDEAO : voir les articles d'Aderanti Adepoju et de Dieudonné Ouedraogo.

Ces migrations entre États Nations ne représentent qu'une petite fraction des flux migratoires entre entités territoriales comme les districts ou les communes, entre milieu rural et milieu urbain, entre zones enclavées, hors marché, et pôles de croissance : « un fait patent est que le développement ne s'opère pas partout en même temps ni à la même vitesse » (François Perroux). Ces flux migratoires doivent être appréhendés,

interprétés, prévus dans la mesure où ils sont de nature structurelle et non conjoncturelle. Ils doivent être facilités pour limiter les risques de violence (cf. les conflits récurrents entre éleveurs et agriculteurs au Sahel) et donc accompagnés et gérés dans toutes leurs implications.

La gestion des flux migratoires inter-États et entre zones agroclimatiques est d'autant plus difficile en ASS que ce continent a été balkanisé et que les frontières nationales imposées par les colonisateurs sont artificielles. Pendant la période de conquête coloniale, l'ASS s'est trouvée défavorisée par rapport à d'autres régions du monde soumises au même régime. Ainsi, l'Amérique du Sud échappe à la balkanisation grâce à l'intervention d'une Autorité suprême, en l'occurrence le pape Alexandre VI Borgia, qui instaure une ligne de démarcation de pôle à pôle entre les futures possessions espagnoles et portugaises (Bulle Inter Caetera 1493). Il existe en Amérique du Sud treize États dont deux sans accès à la mer (le rapport est de 14 sur 48 pour l'ASS). Les migrations entre zones agroclimatiques (par exemple entre le Nordeste de climat sahélien et le sud du Brésil de climat tropical) se heurtent à moins d'obstacles artificiels qu'en ASS. Quand on s'interroge sur les performances passées et sur les perspectives de développement de l'Afrique, il ne faut pas sous-estimer le handicap induit par cette balkanisation. La communauté internationale ne doit pas oublier d'en corriger les effets, et du moins s'abstenir de toute mesure susceptible de les aggraver.

L'urbanisation est l'une des manifestations les plus spectaculaires de la redistribution de la population au sein de l'espace africain, de l'ouverture à l'économie de marché et de la restructuration économique et sociale. Ce processus d'urbanisation et ses implications sont malheureusement mal compris. L'idée selon laquelle la croissance urbaine en ASS et l'« exode rural » seraient la conséquence de mauvaises politiques (le biais urbain) refait périodiquement surface. On ne saurait sous-estimer les conséquences de cette incompréhension des relations entre urbanisation et développement sur la gestion du peuplement.

L'objet de cet article est de revenir plus en détail sur certaines composantes des migrations intra-africaines pas ou peu abordées dans les autres articles. L'échelle de temps considérée ici est celle de la transition démographique : rétrospective 1950-2000 et visions d'avenir aux horizons 2025 et 2050. Les évolutions au sein de l'espace CEDEAO sont resituées dans le contexte de l'ASS. L'article s'achève par quelques propositions concernant la gestion du peuplement et le rôle de l'aide dans ce domaine clef du développement.

## **La transition démographique et les migrations**

### *Où en est la transition démographique en Afrique ?*

Selon les projections démographiques les plus couramment admises<sup>1</sup>, la population totale de l'Afrique subsaharienne croîtrait de 766 millions

d'habitants en 2006 à 1 137 millions d'habitants en 2025 et à 1 748 millions en 2050, soit encore une multiplication par 2,3. En un siècle, de 1950 à 2050, la population totale de l'ASS devrait donc décupler. Selon ces projections, elle serait la région du monde où la croissance démographique resterait la plus forte et décroîtrait le plus lentement. La fin de la transition démographique n'interviendrait donc pas avant la fin du présent siècle.

Tableau 3.1  
Population totale par région, en millions d'habitants

Région	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2025	2050
Afrique subsaharienne	178	224	290	382	509	659	1 137	1 748
Afrique du Nord	43	54	69	89	114	138	204	245
Reste du monde	2 294	2 743	3 317	3 959	4 629	5 257	6 599	7 250

Source : Nations Unies

Tableau 3.2  
Taux de croissance de la population totale par région, en %

Région	1950	1960	1970	1980	1990	2001	2025
	↔ 1960	↔ 1970	↔ 1980	↔ 1990	↔ 2001	↔ 2025	↔ 2050
Afrique subsaharienne	2,3	2,6	2,8	2,9	2,6	2,2	1,7
Afrique du Nord	2,4	2,5	2,5	2,6	1,9	1,6	0,7
Reste du monde	1,8	1,9	1,8	1,6	1,3	0,9	0,4

Source : Nations Unies

On peut évidemment contester que la population de l'ASS atteigne jamais 1,7 milliard d'habitants. Qu'importe. Les raisonnements seraient les mêmes si la population devait plafonner à 1,3 ou à 1,5 milliard au lieu de 1,7 comme l'annoncent les instances compétentes des Nations Unies. Restons donc sur ces projections officielles.

Les tableaux ci-après donnent la population totale passée et projetée des sous-ensembles régionaux suivants :

- L'Afrique de l'Ouest tropicale composée de 10 pays : Guinée Bissau, Guinée, Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigeria et Cameroun ;
- Le Sahel ouest composé des 8 pays : Cap Vert, Gambie, Mauritanie, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad ;

- L’Afrique de l’Ouest proprement dit formée des 18 pays précédents ;
- Et la CEDEAO (ECOWAS) qui comprend ces mêmes pays moins la Mauritanie, le Cameroun et le Tchad.

La région Afrique de l’Ouest définie par ces sous-ensembles constitue un espace plus adapté à l’analyse du processus de peuplement que la CEDEAO. La région prise en compte dans l’étude WALTIPS<sup>2</sup> comprend, outre les 18 pays ci-dessus, la République Centre Africaine.

**Tableau 3.3**  
Population totale par région, en millions d’habitants

Région	nombre de pays ↘	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2006	2025	2050
Afrique de l’Ouest tropicale	10	55	67	87	115	156	205	229	326	503
Sahel Ouest	8	16	20	25	32	41	55	69	116	198
Afrique de l’Ouest	18	70	87	112	147	197	259	298	442	701
CEDEAO	15	62	78	101	132	178	234	268	396	629

Source : Nations Unies

**Tableau 3.4**  
Taux de croissance de la population totale par région, en %

Région	nombre de pays ↘	1950	1960	1970	1980	1990	2006	2025
		↔ 1960	↔ 1970	↔ 1980	↔ 1990	↔ 2006	↔ 2025	↔ 2050
Afrique de l’Ouest tropicale	10	2,1	2,6	2,8	3,1	2,4	1,9	1,7
Sahel Ouest	8	2,4	2,2	2,4	2,7	3,2	2,8	2,2
Afrique de l’Ouest	18	2,2	2,5	2,7	3,0	2,6	2,1	1,9
CEDEAO	15	2,3	2,6	2,8	3,0	2,6	2,1	1,9

Source : Nations Unies

L’Afrique australe, où la croissance serait déjà inférieure à 0,5 % par an, fait figure d’exception en Afrique subsaharienne. Ceci est sans doute plus la conséquence des ravages du Sida que d’une précocité relative de la transition démographique. Selon les projections officielles, la population de cette région commencerait à plafonner vers 2020. A contrario, et selon ces projections officielles, le Sahel ouest (de la côte atlantique au Tchad)

serait la région d’Afrique dont le taux de croissance de la population totale serait de loin le plus fort : ce taux dépasserait encore 2 % par an sur la période 2025–2050.

### Que penser de l’ampleur des flux migratoires intra-africains ?

Les recensements nationaux de la population et certaines enquêtes comme le REMUAO donnent une idée – assez imprécise – des soldes migratoires nets entre pays. En Afrique de l’Ouest, les calculs récents réalisés par le CILSS à partir des recensements de la population indiquent que les pays de la sous-région abriteraient aujourd’hui environ 7,5 millions de migrants originaires d’un autre pays ouest-africain, soit près de 3 % de la population régionale, ce qui peut donner l’impression d’une forte mobilité.

Les migrations au sein de la région ont en effet affecté la répartition de la population entre les pays et entre les zones écologiques. Ainsi, entre 1930 et 1990, la population de l’actuel Burkina Faso a triplé, de 2,8 à 8,7 millions d’habitants, cependant que la population de la Côte d’Ivoire a été multipliée par huit, de 1,4 à 11,4 millions d’habitants. Deux fois moins peuplée que l’actuel Burkina Faso en 1930, la Côte d’Ivoire est aujourd’hui plus peuplée d’un tiers. Si ces migrations intra-régionales n’avaient pas eu lieu,

Les migrations internationales ne sont que l’un des aspects de la redistribution de la population dans l’espace régional.



la situation économique et sociale et les problèmes d’environnement des pays du Sahel seraient sans doute bien pires qu’ils ne le sont aujourd’hui.

Pour apprécier l’importance réelle de ces flux migratoires inter-États nets et comparer la mobilité en ASS et dans d’autres régions du monde, il faut tenir compte de la taille des entités considérées. Les migrations nettes entre pays d’une région sont d’autant plus importantes que les pays en question sont petits, ce qui est le cas en Afrique.

Comparer à cet égard la situation en ASS (47 pays, 500 millions d’habitants) à celle des États-Unis (50 États, 300 millions d’habitants) peut sans doute paraître farfelu. Pourtant quelques éléments d’appréciation de la mobilité aux USA au cours du siècle passé montrent :

*« From 1900 to 2000, the population more than doubled in the Northeast (21 million to 54 million) and in the Midwest (26 million to 64 million). The South’s population during this period quadrupled from 25 million to 100 million, while the West’s population was more than fifteen times larger in 2000, increasing from 4 million in 1900 to 63 million at the end of the century. One of the most significant demographic trends of the 20th century has been the steady shifting of the population west and south. In 1900, California’s population was about the same as the population of Kansas (1.5 million) but, over the next 10 decades, California increased by 32.4 million while Kansas grew by an additional 1.2 million people ».*



des habitants de l’Afrique de l’Ouest ne résident plus dans leur district ou leur commune d’origine. Une part importante de ces migrations locales est liée au processus d’urbanisation.

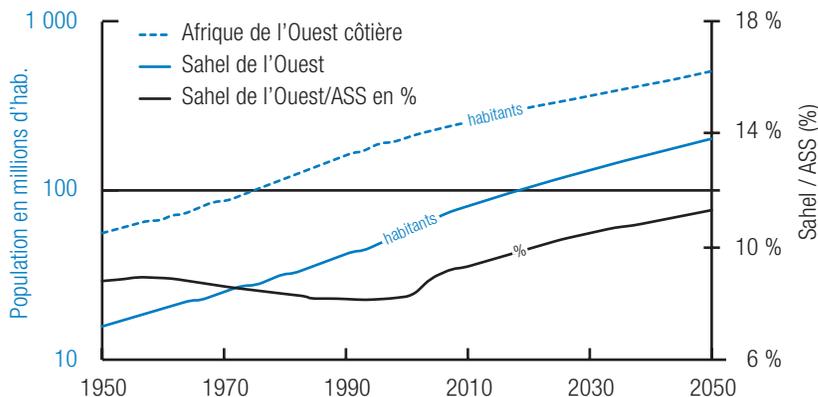
Sur cette analyse des migrations locales au sein de l’espace ouest-africain, le lecteur est prié de se reporter à l’étude WALTPS où cette question est abondamment traitée, ainsi qu’aux diverses notes en référence sur les interactions entre ville et milieu rural citées en référence.

**Peut-on faire abstraction de la redistribution du peuplement dans les projections démographiques par zone agro-climatique et par pays à moyen et à long terme ?**

Selon les projections officielles rappelées ci-dessus, le Sahel compterait 116 millions d’habitants en 2025 et près de 200 millions d’habitants en 2050, contre 69 millions aujourd’hui. Le poids du Sahel dans la population totale de l’ASS, qui avait logiquement décliné de 9 % en 1950 et 1960 à 8 % en 1994, aurait déjà regagné un point de 1994 à 2006 et atteindrait 10 % en 2025 et 11 % en 2050 ! En dépit des sévères contraintes agro-climatiques et de l’enclavement dont souffre le Sahel, cette région verrait sa population totale croître plus vite que celle de l’Afrique de l’Ouest côtière qui est mieux dotée en ressources de toutes sortes.

Graphique 3.1

Croissance de la population : « passant de 8 % à 11 % de l’ASS d’ici 2050, la population du Sahel croîtrait plus vite que celle de l’Afrique de l’Ouest côtière !! »



Source : Nations Unies

Chacun pourrait s’étonner que les provinces littorales de la Chine voient leur population croître moins vite que celles de l’intérieur ? C’est pourtant ce qui se passe en Afrique, depuis les années 1990<sup>4</sup>. L’arrêt, voire le renversement des flux migratoires entre le Sahel et les pays côtiers

pourrait faire de l'Afrique de l'Ouest, l'une des régions du monde les plus instables et les plus soumises à des conflits internes et intra-régionaux.

Les projections démographiques par pays et non plus par région sont encore plus révélatrices des problèmes auxquels l'ASS risque d'être confrontée si rien de sérieux n'est fait pour gérer le peuplement de façon responsable. En 2050, la surface cultivable par habitant rural du Niger, du Rwanda et du Burundi serait réduite à 0,19, 0,09 et 0,07 hectare par habitant rural. Déduction faite des surfaces consacrées aux cultures d'exportation, le Burundi devrait se contenter de 500 m<sup>2</sup> cultivables par habitant rural pour faire face aux besoins du marché intérieur. Ce serait la famine assurée, alors que le Maniéma voisin (RDC) serait encore aux trois quarts vide.

**Tableau 3.6**

Surpeuplement rural programmé de quelques pays d'ASS en 2050

	unité →	Niger	Burundi	Rwanda
Surface totale (S)	km <sup>2</sup>	1 266 700	25 680	24 670
Population (P)	millions	50	26	21
Densité totale (P/S)	hab/km <sup>2</sup>	40	1 005	835
% de pop rurale (R/P)	%	43	66	73
Population rurale (R)	millions	21	17	15
Surface cultivable (SC)	km <sup>2</sup>	45 000	13 500	13 850
Surface cultivable par hab rural (SC/R)	ha/hab rural	0,21	0,08	0,09

1 km<sup>2</sup> = 100ha

Source : Cour, J.-M.

Le tableau ci-après (→ [Tableau 3.7](#)) compare les données de peuplement du Niger issues de la maquette démo-économique élaborée dans le cadre du programme Ecoloc<sup>5</sup> à celles fournies par le Population Reference Bureau (2006). Les données de cette maquette résultent à la fois d'une hypothèse de réduction de la fécondité cohérente avec le scénario de croissance urbaine retenu, et de la prise en compte des migrations nettes entre le Niger et les pays voisins. Selon cette maquette démo-économique, la population du Niger serait en 2025 de 17 millions d'habitants au lieu de 26 millions. On peut évidemment s'interroger sur la faisabilité et la soutenabilité de ces flux migratoires. Mais on ne peut pas considérer comme plausible et soutenable que le Niger compte un jour 50 millions d'habitants.

Tableau 3.7

Peuplement du Niger en milliers d'habitants

□ Source : ECOLOC (2001) ■ Source : Population Reference Bureau (2001)

Année	1960	1975	1990	2002	2015	2025	2050
Population urbaine (U)	198	522	1 186	1 990	4 200	6 120	–
	184	512	1 241	2 450	–	?	?
Population rurale	3 576	4 212	6 638	9 474	10 800	10 880	–
	2 998	4 300	6 466	9 069	–	?	?
Population totale (P)	3 774	4 734	7 824	11 463	15 000	17 000	–
	3 182	4 812	7 707	11 520	–	26 400	50 200
U/P	5,3 %	11,0 %	15,2 %	17,4 %	28,0 %	36,0 %	–
	5,8 %	10,6 %	16,1 %	21,3 %	–	?	?

### Premières conclusions sur les questions de transition démographique et de migrations

Au cours du demi-siècle passé, la croissance démographique a été, avec l'ouverture au monde, la source de profonds déséquilibres spatiaux et socio-économiques et de migrations internes bien décrites dans de nombreux documents, dont l'étude WALTPS pour ce qui concerne

L'un des aspects les plus visibles de la redistribution nécessaire du peuplement est l'urbanisation.



l'Afrique de l'Ouest : migrations entre zones climatiques (Sahel-forêt), entre intérieur et côte, entre pays africains. Ces migrations ne sont pas terminées. Gérer le peuplement c'est prévoir et

faciliter ces mouvements de population, ou tout au moins ceux de ces mouvements qui sont de nature structurelle et non conjoncturelle.

Dans cette phase de transition démographique que traverse l'ASS, la gestion du peuplement est une question essentielle, on serait tenté de dire LA question numéro 1 à laquelle doivent s'atteler les gouvernements, les institutions régionales et leurs partenaires extérieurs. Au Niger comme ailleurs au Sahel et dans le reste de l'Afrique, la pauvreté, la désertification et la plupart des conflits récurrents sont en grande partie la conséquence de la mauvaise gestion passée du peuplement. Aucune solution durable ne pourrait être trouvée à ces deux problèmes en l'absence de toute stratégie de gestion du peuplement.

## L'urbanisation en Afrique subsaharienne

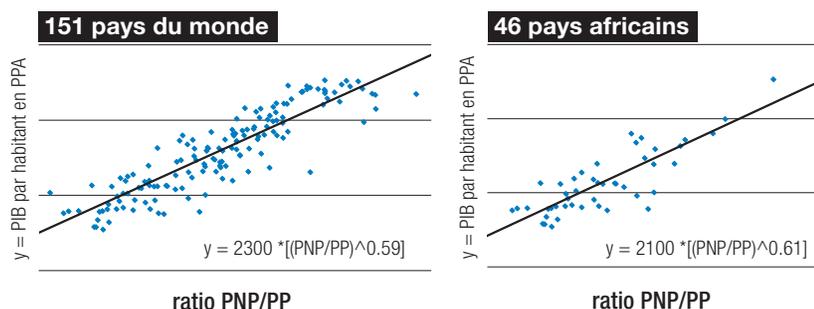
### Que penser du processus ?

L'un des aspects les plus visibles de la redistribution nécessaire du peuplement est l'urbanisation. Entre 1950 et 2006, la population urbaine de l'ASS a été multipliée par 14, contre 6 en Afrique du Nord et 4 dans le reste du monde. Les raisons de cette croissance urbaine plus rapide que partout ailleurs et leurs implications multiples ont été clairement expliquées dans les études ILTA<sup>6</sup> et WALTIPS (1995), puis dans le programme Ecoloc. De temps à autre, on voit resurgir l'argument selon lequel ce processus d'urbanisation résulterait de mauvaises politiques, et serait dangereux et insoutenable (biais urbain). Il est temps de se départir de la vision d'une économie essentiellement agricole et rurale de la plupart des pays africains et que de villes habités par des ramassis de pauvres enclins à la débauche.

L'Afrique subsaharienne est-elle sur-urbanisée ? Les deux graphiques ci-dessous (→ Graphique 3.2), basés sur les données officielles<sup>7</sup>, confirment que la corrélation entre le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat et l'indicateur d'urbanisation – représenté par le rapport entre le nombre de consommateurs PNP (population non primaire) et le nombre de producteurs PP (Population primaire) de denrées alimentaires – est la même en ASS que dans le reste du monde : l'ASS n'est pas sur-urbanisée pour son niveau de développement. En Afrique comme ailleurs, l'urbanisation est à la fois une implication et un moteur de la croissance économique.

### Graphique 3.2

Urbanisation et PIB par habitant : le monde et l'Afrique



Sources : Banque mondiale et FAO

L'urbanisation est-elle le principal moteur de la transformation du secteur primaire et de l'économie rurale et constitue-t-elle une condition nécessaire de la sécurité alimentaire et du développement durable ? C'est évident. Les tableaux et graphiques ci-après montrent que le ratio U/R, qui est un bon indicateur de la taille du marché régional par agriculteur (nombre de consommateurs non producteurs de denrées alimentaires par producteur) a presque quintuplé de 0,13 en 1950 à 0,61 en 2006 en moyenne pour l'ensemble de l'ASS, et a presque sextuplé de 0,13 à 0,76 pour la région CEDEAO (→ [Tableaux 3.8a, b, c et d](#)).

**Tableau 3.8a**

Population urbaine et rurale en ASS,  
en millions d'habitants et niveau d'urbanisation

Année	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2006	2020	2025	2050
Population totale (P)	178	224	290	382	509	659	766	1021	1 137	1 748
Pop. urbaine (U)	20	32	53	90	143	226	291	480	572	1184
Pop. rurale (R)	158	192	236	292	366	433	476	541	565	564
Ratio U/R	0,13	0,17	0,22	0,31	0,39	0,52	0,61	0,89	1,01	2,10
% pop. urbaine U/P	11 %	14 %	18 %	24 %	28 %	34 %	38 %	47 %	50 %	68 %

**Tableau 3.8b**

Population urbaine et rurale CEDEAO,  
en millions d'habitants et niveau d'urbanisation

Année	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2006	2020	2025	2050
Population totale (P)	62	78	101	132	178	234	268	355	396	629
Pop. urbaine (U)	7	11	20	34	58	92	116	191	227	469
Pop. rurale (R)	55	67	81	98	120	142	152	164	168	160
Ratio U/R	0,13	0,17	0,24	0,35	0,48	0,65	0,76	1,17	1,35	2,93
% pop. urbaine U/P	11 %	15 %	20 %	26 %	32 %	39 %	43 %	54 %	57 %	75 %

Tableau 3.8c

Taux de croissance de la population urbaine et rurale et du ratio U/R en ASS, en %

Période	1950	1960	1970	1980	1990	2006	2025
	↔ 1960	↔ 1970	↔ 1980	↔ 1990	↔ 2006	↔ 2025	↔ 2050
Population totale (P)	2,3	2,6	2,8	2,9	2,6	2,1	1,7
Pop. urbaine (U)	4,8	5,1	5,4	4,7	4,5	3,6	3,0
Pop. rurale (R)	2,0	2,1	2,1	2,3	1,7	0,9	0,0
Ratio U/R	2,8	2,9	3,3	2,4	2,8	2,7	3,0

Tableau 3.8d

Taux de croissance de la population urbaine et rurale et du ratio U/R de la CEDEAO, en %

Période	1950	1960	1970	1980	1990	2006	2025
	↔ 1960	↔ 1970	↔ 1980	↔ 1990	↔ 2006	↔ 2025	↔ 2050
Population totale (P)	2,3	2,6	2,8	3,0	2,6	2,1	1,9
Pop. urbaine (U)	4,8	5,7	5,6	5,4	4,5	3,6	2,9
Pop. rurale (R)	2,0	1,9	2,0	2,1	1,5	0,5	-0,2
Ratio U/R	2,7	3,8	3,6	3,4	3,0	3,0	3,1

Comme le bilan alimentaire global de l'ASS ne s'est pas dégradé, cela signifie que, compte non tenu des cultures d'exportation, un agriculteur africain vend en moyenne cinq ou six fois plus de denrées alimentaires aux consommateurs de la région qu'en 1950 : la productivité agricole marchande, et donc la partie monétarisée du revenu brut par agriculteur provenant du secteur primaire, a quintuplé (→ Tableau 3.9).

Ce n'est évidemment pas ce que nous disent les chroniques des comptes nationaux rassemblées dans les WDI (World Development Indicators). À en croire ces indicateurs macro-économiques en dollars constants (base 2001), la valeur ajoutée primaire par habitant total A/P aurait continûment baissé de 117 USD en 1970 à 82 USD en 2000 (→ Tableau 3.9). Puisque le bilan import-export de produits alimentaires ne s'est pas dégradé, il faudrait en conclure que les Africains sont aujourd'hui dramatiquement sous-alimentés. Or il est démontré que la quantité, la qualité et la variété de la ration alimentaire ont depuis progressé.

Tableau 3.9

Productivité et PIB primaire par habitant total en ASS (USD 2001)

Année	1960	1970	1980	1990	2000
a = A/PP	131	144	128	128	125
A/P	112	117	97	92	82

PP = Producteur primaire, A = Valeur ajoutée

Source : Banque mondiale

L'urbanisation est-elle aussi l'un des moteurs de la croissance économique, de la transformation sociale, de la décentralisation, de l'ouverture au monde ? Une relation similaire à celle décrite précédemment pour le secteur primaire et l'économie rurale existe pour les autres composantes de l'économie, mais sous conditions : encore faut-il que la croissance des villes soit convenablement gérée, ce qui n'est plus vraiment le cas en ASS depuis le début des années 1980.

Pour comprendre cette relation entre urbanisation et croissance économique, il faut admettre que, dans les pays en voie de peuplement, la demande de biens et services essentiels exprimée par les personnes qui s'installent et notamment dans le « secteur informel » est le principal moteur de l'offre de ces biens et services, tels que la nourriture, le logement, le transport. Il ne s'agit pas ici d'un parti pris optimiste<sup>8</sup> mais d'un effort louable pour rendre compte de la réalité.

Comme cela se passe dans tous les pays en voie de peuplement, l'économie urbaine de l'ASS a été, est, et restera profondément marquée par une forte dualité entre :

- une économie qualifiée de « formelle » ou « moderne », minoritaire en termes d'emploi, majoritaire en termes de valeur ajoutée, très sensible à la conjoncture internationale et largement extravertie (inputs et outputs) ;
- et un vaste « secteur » que les économistes qualifient d'« informel » parce qu'ils ne savent pas comment l'intégrer dans les comptes nationaux et les modèles macro-économiques. Cette économie populaire,

numériquement majoritaire, satisfait très logiquement à l'obligation de procurer des activités, des revenus et des biens et services à un maximum de personnes et avec un minimum de capital.

Le « secteur informel » joue un rôle essentiel dans la redistribution spatiale et socio-économique du peuplement.



Le « secteur informel » joue un rôle essentiel dans la redistribution spatiale et socio-économique du peuplement.

Les tableaux et graphiques de la section de cet article consacrée à la croissance économique future donnent une idée des productivités relatives des trois strates primaire, « informelle » et « moderne ». Pour les périodes

passées, ces productivités (valeur ajoutée par habitant de chaque strate) sont déduites des statistiques officielles. Les exercices Ecoloc montrent qu'il y a de fortes raisons de penser que le « PIB » informel » est habituellement largement sous-estimé.

### *Quel scénario d'urbanisation à moyen et long terme ?*

Sauf si l'Afrique de l'Ouest et plus généralement l'ASS sont le siège de crises politiques et économiques généralisées et à répétition, les gouvernements et les collectivités locales de ces pays auront encore à gérer d'ici à 2025 :

- le doublement de leur population urbaine et sans doute le triplement de la superficie des agglomérations,
- puis un nouveau doublement et triplement entre 2025 et 2050.

Les graphiques ci-après montrent cependant que les taux de croissance de la population urbaine sont et seront en baisse continue, de 5,4 % pendant la décennie 70–80 à 4,7 % pendant la décennie 80–90, puis 3,6 % d'ici 2025 et 3,0 % entre 2025 et 2050 pour l'ensemble de l'ASS, et dans des proportions comparables pour la région CEDEAO.

Les nombres d'hectares à aménager et de personnes à accueillir chaque année augmenteront fortement en valeur absolue mais non en valeur relative. Ceci devrait rendre la gestion de la croissance des villes moins problématique, le temps des taux de croissance de la population des capitales de l'ordre de 10 % par an est révolu.

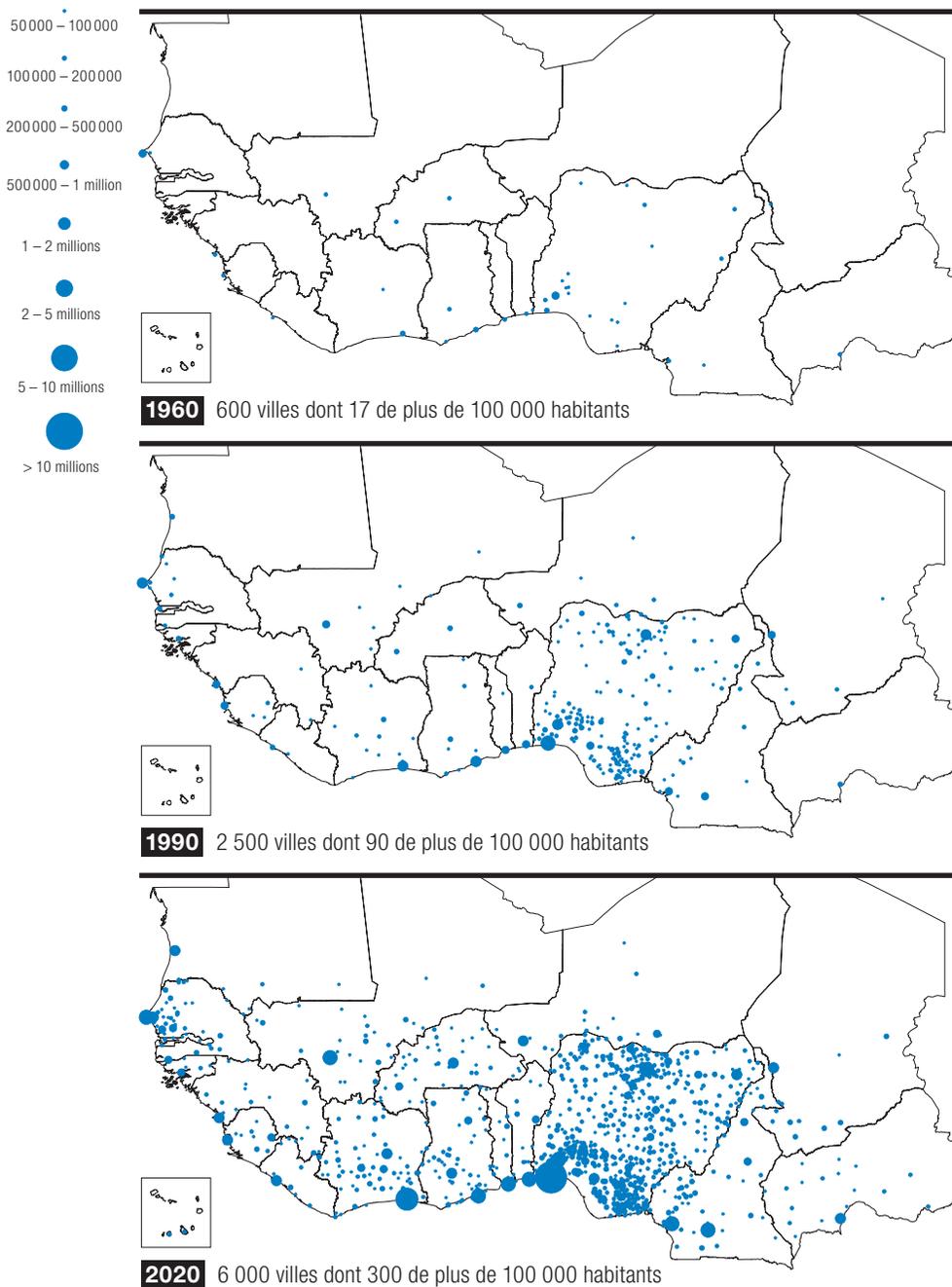


On ne peut encore parler d'exode rural au sens européen, car le peuplement rural se poursuit, en se restructurant.

Le scénario d'urbanisation future présenté ici paraîtra sans doute excessif à certains, et notamment à ceux qui prônent le ralentissement ou l'arrêt de l'« exode rural » ou qui, sur la base d'études économétriques, prédisent que le seuil de saturation urbaine en ASS pourrait être atteint avec des niveaux d'urbanisation de l'ordre de 40 %. Le scénario présenté ici est compatible avec le scénario de croissance économique future à des taux de l'ordre de 6 % par an en longue période, ce qui n'a rien d'aberrant.

Malgré l'urbanisation, la population rurale devrait continuer à augmenter dans la plupart des pays d'ASS jusque vers les années 2040, mais à un taux moyen de l'ordre de 1 % d'ici 2025, puis tendant vers zéro : on ne peut encore parler d'exode rural au sens européen, car le peuplement rural se poursuit, en se restructurant.

Carte 3.1  
Urbanisation des villes en Afrique de l'Ouest  
Évolution entre 1960 et 1990 – Projection en 2020

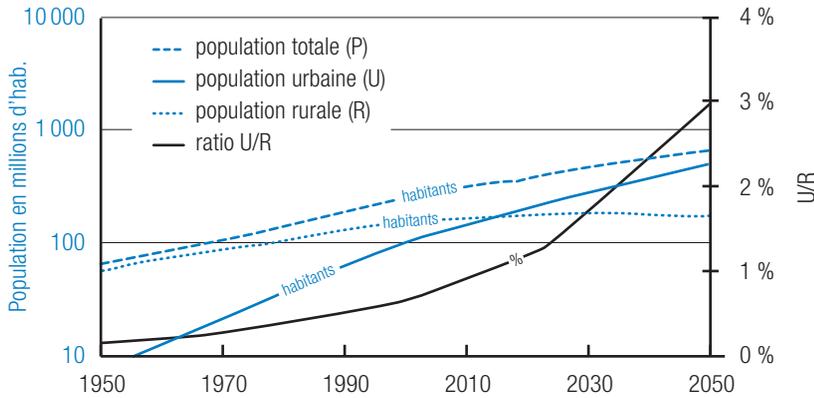


Source : WALTPS

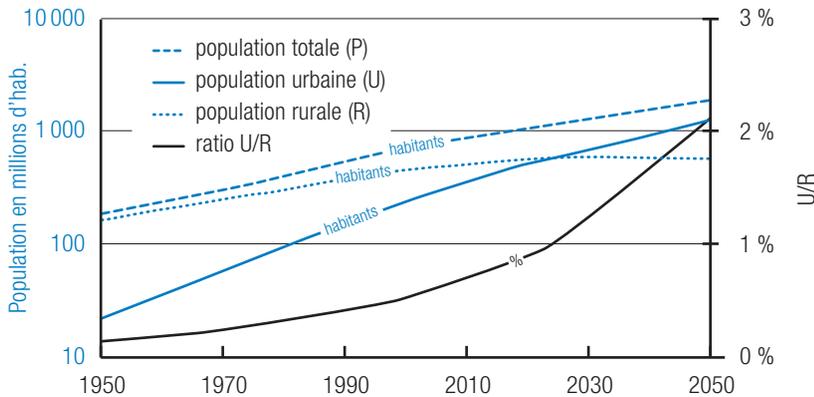
Graphique 3.3

Croissance de la population et urbanisation (entre 1950 et 2050)

**CEDEAO**



**Afrique subsaharienne**



Source : WALTPS

**Quelle perspective de croissance économique à long terme pour l'Afrique subsaharienne ?**

Tous les experts s'accordent pour reconnaître les liens entre dynamiques de peuplement, concentration spatiale et croissance économique. Le prochain Rapport sur le développement dans le monde de la Banque mondiale est d'ailleurs centré sur ce thème. On ne peut donc penser le futur des migrations intra-africaines indépendamment de toute vision concernant la croissance économique future de la région.

Concernant tout d'abord le passé, les chroniques de comptes nationaux peuvent renseigner sur les fluctuations conjoncturelles mais sont inutilisables pour l'analyse des évolutions sur la longue durée. C'est l'une des raisons pour lesquelles les études WALTPS et Ecoloc utilisent d'autres indicateurs démo-économiques qui ont au moins le mérite de rendre compte des transformations structurelles qui accompagnent l'évolution du peuplement.

Pour ce qui concerne la fraction du secteur primaire qui répond aux besoins du marché intérieur – c'est-à-dire pour au moins 90 % de l'ensemble du secteur primaire – la principale variable qui intervient dans l'élaboration de scénarios économiques futurs est le rapport entre le nombre de consommateurs PNP (population non primaire) et le nombre de PP (producteurs primaires). Entre 2006 et 2050, ce ratio va plus que tripler, de 0,6 à 2,0.

Ce sera alors au tour de l'Afrique de bénéficier de ce processus de délocalisation.



L'étude WALTPS et celles menées dans le cadre du programme Ecoloc montrent bien les implications spatiales, économiques, socio-économiques et environnementales – more people, less erosion and desertification – de cette profonde transformation du peuplement et de l'émergence du marché régional. Dans cette transformation de l'agriculture africaine, les « politiques agricoles » et les « projets agricoles » jouent un rôle secondaire : au lieu de se préoccuper – comme on le fait – d'accroître l'offre alimentaire, on ferait mieux de promouvoir la demande par la division du travail entre consommateurs et producteurs, grâce à l'urbanisation et de faciliter les relations entre demande et offre.

Plus généralement, les projections sur la période 2006–2050 des agrégats et indicateurs macro-économiques qui figurent dans les tableaux et graphiques reposent sur la méthodologie décrite dans le manuel Ecoloc<sup>9</sup>. Ces projections n'ont évidemment d'autre but que de dessiner une image du futur plausible et interprétable en termes d'évolution future du peuplement.

L'hypothèse faite ici est que, après une longue période de maturation institutionnelle et socio-politique, l'ASS devrait faire comme les autres régions du monde qui ont émergé un jour et se sont montrées capables de soutenir des tendances de croissance impressionnantes sur deux ou trois décennies (Japon, puis Chine et Inde). Dans le cas de l'ASS, ce processus de rattrapage conduirait à une croissance du PIB de l'ordre de 6 à 7 % par an jusqu'en 2050.

Les décennies à venir devraient donc être marquées par une tendance de croissance de l'ordre de 4 % de la productivité primaire (c'est-à-dire de la valeur ajoutée par habitant primaire), de 3 à 4 % de la productivité moyenne et des revenus de la population informelle (ou plutôt populaire), et de 1 à 2 % de la productivité « moderne » (→ [Tableau 3.11](#)).



Graphique 3.4

PIB par habitant et productivité primaire, informelle et moderne en USD constants 2001 par habitant

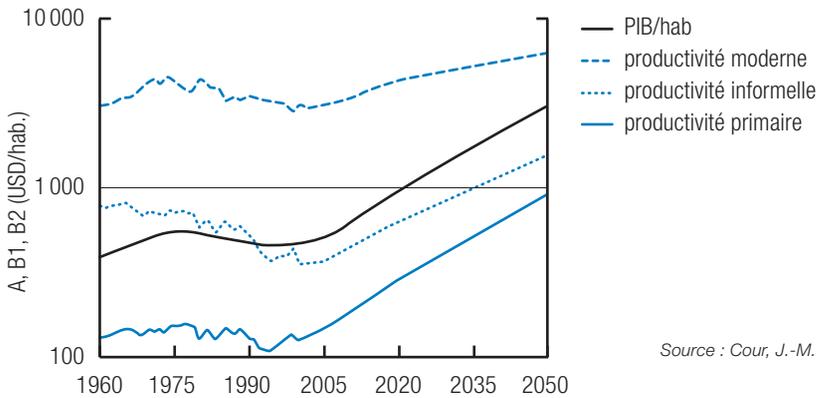


Tableau 3.11

Taux de croissance du PIB et de la productiv   en ASS, en %

P��riode	1960	1970	1980	1990	2006	2025
	↔ 1970	↔ 1980	↔ 1990	↔ 2006	↔ 2025	↔ 2050
PIB total	5,2	3,6	1,7	3,0	6,7	5,7
↳ primaire	3,1	0,9	2,3	2,7	5,6	4,0
↳ informel	6,1	3,9	4,3	2,9	7,0	4,4
↳ moderne	5,9	4,4	0,8	3,1	6,9	6,4
Productiv�� totale	2,6	0,8	-1,2	0,4	4,5	3,9
↳ primaire	1,0	-1,2	0,0	1,1	4,6	4,0
↳ informelle	-0,9	-2,2	-1,2	-1,9	3,7	3,1
↳ moderne	3,1	0,3	-2,2	-0,6	2,2	1,2

Source : Cour, J.-M.

Quant à la croissance projetée de la productivité et des revenus dans l'économie populaire, elle résultera à la fois :

- du décollage de l'économie rurale et de l'intensification des échanges ville – hinterland ;
- du ralentissement relatif des flux migratoires vers les villes ;
- de la croissance de la taille des villes et de ses effets sur la productivité urbaine ;
- de l'accumulation de capital et de savoir faire qui s'est développée au cours des décennies passées dans une multitude de micro-entreprises et d' « unités de production informelles » (UPI) ;
- des interactions avec l'économie « moderne » ;
- enfin de restauration du capital d'investissements publics de fonction locale (IFL) et de l'amélioration de la gouvernance locale qui devrait résulter de la décentralisation (cf. Ecoloc).

La dualité persistante de l'économie urbaine se traduira évidemment dans les structures urbaines : business districts et quartiers résidentiels aux standards des pays développés et vastes périphéries au niveau d'équipement minimum compatible avec les capacités d'investissement et de gestion des collectivités locales et avec le niveau de vie des habitants.

Dans cette phase intermédiaire de la transition démographique, les disparités de productivité et de revenus entre les strates (modernes, informelles, primaires) des métropoles, des villes moyennes, des petites villes et du milieu rural baisseront mais resteront encore fortes.

Dans le cas de l'Ethiopie, malgré la croissance des productivités primaire et rurale qui devrait résulter du processus d'urbanisation, l'écart entre la valeur ajoutée par habitant du secteur moderne d'Addis Abeba et celle de la population primaire rurale, qui était de 1 à 20 en 2002, sera encore de 1 à 15 en 2025. Dans ce pays dont l'urbanisation a été durablement freinée, la lutte contre la pauvreté rurale est une œuvre de longue haleine !

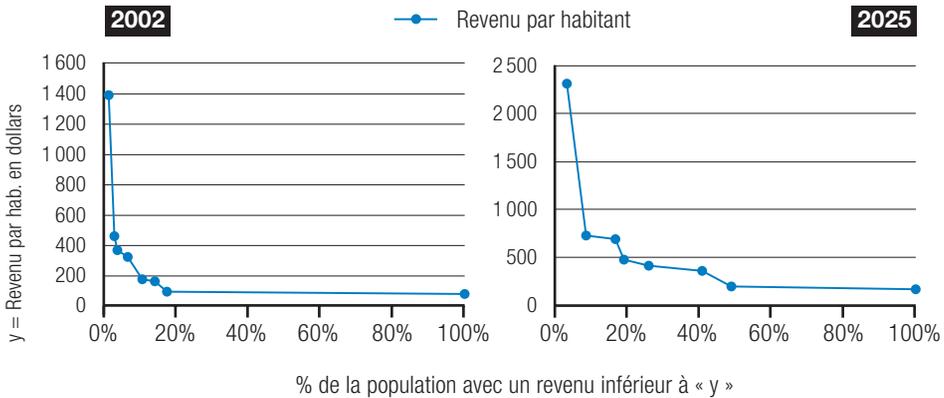
Plus généralement, l'éradication de la pauvreté en ASS ne pourra progresser qu'au rythme permis par la restructuration du peuplement (migrations internes et régionales, urbanisation), ce qui relativise les mots d'ordre actuels sur les stratégies de lutte contre la pauvreté et pour la croissance pro-pauvre.



L'éradication de la pauvreté en ASS ne pourra progresser qu'au rythme permis par la restructuration du peuplement (migrations internes et régionales, urbanisation).

Graphique 3.5

Ethiopie : distribution du revenu par habitant avec un taux d'urbanisation de 13 % (2002) et de 65 % (estimation 2025)



Source : Cour, J.-M. (Ethiopian Economic Policy Research Institute), 2004

**En conclusion : quelques propositions concernant la prise en compte des relations entre population et développement et le rôle de l'aide**

*Gérer le peuplement, de façon plus responsable que par le passé*

Ce qui précède conduit à recommander d'accorder la plus haute importance à la gestion responsable du peuplement dans chaque région d'ASS, ce qui n'a guère été le cas dans le passé. Il est encore trop tôt pour mettre en avant d'autres priorités :

- D'abord parce qu'on est encore loin de la phase finale de la transition démographique : peuplement, migrations et urbanisation se poursuivent à un rythme élevé ;
- Ensuite parce qu'il faudra faire en matière d'équipement des territoires et d'investissements de fonction locale ce que l'on a négligé de faire depuis les années 1980 ;
- Enfin parce que tout ou presque reste à faire en matière d'intégration régionale, de gouvernance régionale, de protection et de promotion des marchés régionaux ; conditions nécessaires au redéploiement de la population au sein de l'espace africain balkanisé.

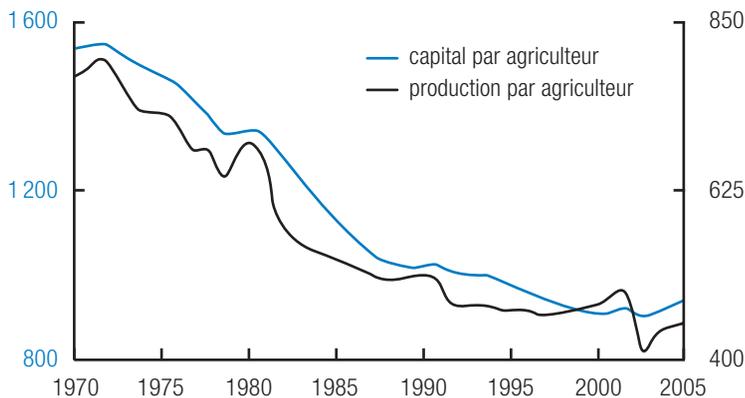
Ce n'est sans doute qu'après 2035 que les pays d'ASS pourront, comme aujourd'hui ceux de l'Amérique latine, passer à d'autres problèmes comme la conquête des marchés mondiaux et qu'ils pourront calmement réparer les pots cassés des décennies précédentes (réhabilitation des bidonvilles, réduction des disparités spatiales, etc.).

**Gérer le peuplement, voilà un beau slogan. Mais comment procéder ?**

- D’abord, en se donnant les moyens de suivre les dynamiques de peuplement en temps réel, ce qui est loin d’être le cas. Dans nombre de pays, le dernier recensement date de plus de 15 ans, et très peu de pays savent où ils en sont en matière de population des villes et d’urbanisation.
- Ensuite, en se donnant les moyens de suivre l’évolution économique et sociale des divers territoires et régions et d’en comprendre les mécanismes démo-économiques sous-jacents. Le programme Ecoloc fournit à cet égard des outils et des méthodes efficaces. Il convient ici de dénoncer la pauvreté et la mauvaise qualité des indicateurs macro-économiques nationaux existants, l’absence de toute tentative de spatialisation de ces agrégats et indicateurs, et la totale déconnexion entre les analyses relatives aux évolutions macro- et socio-économiques en longue période et à l’évolution du peuplement (cf WALTPS et le →[Graphique 3.6](#) ci-après <sup>70</sup>). S’il était exact que le capital et la production primaire par agriculteur avaient chuté de moitié en trente ans, il faudrait en conclure que la plupart des malgaches seraient morts de faim.
- Enfin, en changeant de paradigme : la population et l’espace sont littéralement absents du cadre conceptuel de l’économie du développement. Comment dans ces conditions en comprendre les enjeux, et dire à propos des migrations des choses pertinentes ?

Graphique 3.6

Madagascar : capital productif et production agricole par agriculteur (en dollars constants) de 1970 à 2005



Source : Banque mondiale, 2007

### *Prévenir les conflits en tenant compte des impératifs du peuplement*

La multiplication des conflits locaux et sous-régionaux résulte en partie de notre incapacité à gérer le peuplement. Exemples : les pays des Grands Lacs, la corne de l'Afrique, le Soudan, la frange saharienne du Sahel. Outre ces conflits officiellement déclarés, de nombreux pays vivent dans l'instabilité chronique, comme le Nigeria.

### *Equiper les territoires, en ayant pleine conscience de l'ampleur des besoins engendrés par le peuplement*

La faible croissance économique constatée au cours des décennies passées est en partie la conséquence du retard dramatique pris en matière d'infrastructures régionales et d'investissements publics de fonction locale dans les villes en forte croissance. L'absence générale d'entretien du capital public pénalise en premier lieu l'économie populaire et constitue ainsi un obstacle aux migrations intérieures, dont l'efficacité et la soutenabilité sont compromises.

En matière d'investissements publics, la première ambition à se donner à court et moyen termes est l'arrêt de la dégradation : du stock d'investissements publics de fonction locale par habitant urbain et par habitant rural (1) et du stock d'équipements publics de fonction régionale ou nationale par unité de PIB (2). Ce n'est qu'à partir de 2020 que l'on peut espérer une amélioration substantielle du niveau relatif de capital public, en relation avec l'accélération de la croissance du Produit urbain brut par habitant urbain et du Produit rural brut par habitant rural.

Sur cette base, et compte tenu du ralentissement structurel de la croissance urbaine par rapport aux décennies passées, on peut évaluer le besoin d'investissements publics de peuplement de l'ASS à quelque 5 à 7 % de son Produit régional brut « réel », soit de 30 à 40 dollars par habitant total. Ce montant est à comparer à l'APD actuelle totale, qui est de l'ordre de 20 dollars par habitant, dont moins de 4 dollars sont consacrés aux infrastructures.

### *Redonner du sens à l'APD en contribuant aux investissements de peuplement*

Dans un monde globalisé où tous les flux sont libéralisés sauf les flux migratoires, les pays en voie de peuplement d'ASS doivent pouvoir compter pendant encore au moins trois décennies sur une participation des pays riches et déjà peuplés au financement de leurs investissements publics de peuplement. Ces pays doivent reconnaître que cette gestion du peuplement requiert des moyens humains et financiers considérables, dépassant les seules capacités des pays en voie de peuplement ; d'autant que les règles du jeu de l'économie monde rendent ce processus plus compliqué et couteux qu'aux siècles passés. Les pays riches et déjà peuplés doivent en tirer les conséquences en matière de conception et de gestion de l'aide

publique au développement. Puisque le besoin de transfert vers les pays en voie de peuplement d'ASS est structurel et ne disparaîtra pas avant la fin de la transition démographique, soit pas avant 2050, le plus logique est évidemment de considérer ces transferts comme définitifs. Toute tentative d'instaurer des modalités de remboursement ne peut que compliquer inutilement les choses et entraîner périodiquement des reports et annulations de dettes dont on voit aujourd'hui les effets pervers.

Les pays européens qui ont jadis participé à la colonisation du continent devraient à cet égard se souvenir qu'ils ont, avec la balkanisation, légué un héritage lourd de conséquences. Est-ce trop leur demander que de tout faire pour compenser par leurs politiques et programmes de coopération les conséquences néfastes de cette balkanisation ?

***Tout faire pour faciliter la mobilité au sein de l'espace ouest-africain ...***

... Et surtout ne rien faire (à l'échelle mondiale, régionale, nationale) qui entrave directement ou indirectement ce processus. On peut aisément multiplier les exemples d'attitudes anti-migratoires des partenaires extérieurs, qui ne sont pas pour déplaire aux gouvernements locaux : spectre de l'exode rural et de la famine, apologie de la petite exploitation familiale autosuffisante, chasse aux pauvres pour les inciter à rester où ils sont, obstacles mis à l'installation des migrants en ville, normes d'équipement interdisant de s'occuper du plus grand nombre, prétention à formaliser l'informel, obstacles imposés à la colonisation des espaces sous-peuplés pour « sauvegarder l'environnement », rareté foncière organisée, gel de l'occupation des sols, abandon prématuré du droit coutumier, etc.

***Garantir les pays d'immigration contre les risques encourus***

Puisque les pays d'ASS doivent non seulement gérer leur propre croissance démographique mais aussi s'accommoder des flux migratoires inévitables, il faut trouver et mettre en œuvre un ensemble de mesures incitatives et de garanties leur donnant le courage de s'organiser en conséquence et les dissuadant de faire marche arrière prématurément. Il convient à cet égard de mentionner la déplorable gestion de la crise ivoirienne.



**Jean-Marie COUR** est ingénieur général des ponts et chaussées, économiste et membre honoraire du Conseil Général des Ponts et Chaussées. Il s'est notamment intéressé à la prospective, à la gestion du peuplement, au développement local et aux rapports nord-sud dans le cadre de la Banque Mondiale et de l'OCDE-Club du Sahel.

**E-mail** jeanmariecour@numericable.fr

NOTES

- 1 (World Population Data Sheet 2006, du Population Reference Bureau, ou United Nations Population Division, 2004).
- 2 West Africa Long Term Perspective Study.
- 3 Étude WALTPS.
- 4 Et personne ne semble s'en inquiéter, bien au contraire. Cf. les commentaires qui ont suivi l'enquête REMUAO.
- 5 Gérer l'économie localement en Afrique, Evaluation et prospective de l'économie locale, Manuel ECOLOC, Tome 1 Synthèse, Club du Sahel / OCDE (2001).
- 6 Cour J. M. (1985). Étude d'une image à long terme de l'Afrique subsaharienne, Paris, Rapport à la CEE, p. 227, SCET INTER, SCET AGRI, SEDES.
- 7 World Development Indicators (WDI) de la Banque mondiale et Données FAO.
- 8 Les reproches souvent faits aux auteurs des études ILTA et WALTPS.
- 9 La méthode d'évaluation et de promotion de l'économie locale (ECOLOC) a été mise au point par le CSAO et le Partenariat pour le Développement Municipal. Elle est conçue pour des villes de niveau 2 de la hiérarchie urbaine, soit entre 100 000 et 300 000 habitants. Elle est organisée en trois phases : 1) évaluation de l'économie par la production d'une maquette démo-économique affinée par des enquêtes de type 123 et des analyses sociales, 2) conception avec les acteurs locaux d'un plan local de développement économique basé sur l'évaluation, 3) mise en œuvre du plan de développement économique local.
- 10 Extrait d'un rapport de la Banque Mondiale de 2007 sur l'agriculture à Madagascar.

Bibliographie

- Arnaud, M. (1998), Dynamique de l'urbanisation de l'Afrique au sud du Sahara. Sous la direction de l'ISTED et du MAE.
- Cour, J. M. (1993), Performance du secteur agricole et redistribution de la population en Afrique de l'Ouest. Document de travail WALTPS n° 12 ; OCDE-Club du Sahel.
- Cour, J. M. et S. Snrech (1998), Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest. Une vision à l'horizon 2020. Rapport de synthèse de l'étude WALTPS OCDE/Club du Sahel.
- Cour, J. M. (2000), Population dynamics, urban-rural linkages and local development in West Africa : a demoeconomic and spatial conceptual framework; World Bank Workshop on Urban-Rural Linkages, 9 March 2000.
- Cour, J. M. (2005), Les agences d'aide auraient-elles besoin d'un ajustement structurel ? Note présentée à l'AFD le 25 avril 2005.
- Cour, J. M. (2005), Investissements de peuplement et d'urbanisation, besoins de financement et implications pour la coopération internationale. Une version de ce document a été publiée dans le N° 8 des Cahiers du Conseil des Ponts et Chaussées en 2003.
- Cour, J. M. (2006) Secteur informel et économie réelle des pays de l'UEMOA : Comparaison entre les résultats des enquêtes PARSTAT de Cotonou et de Niamey et les évaluations déduites du modèle démo-économique ; 22 mars 2006 à paraître dans la revue STATECO de l'INSEE, AFRISTAT et DIAL.
- Cour, J. M. (2008) « Peuplement, urbanisation et développement rural en Afrique subsaharienne : un cadre d'analyse démo-économique et spatial ». Article paru dans le Numéro 223-224 de la Revue Afrique Contemporaine (juin 2008).
- PDM/Club du Sahel – OCDE (2001), Gérer l'économie localement en Afrique. Manuel Ecoloc, Tome 1 : Synthèse, février 2001.



Extrait de :

## Regional Challenges of West African Migration African and European Perspectives

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264056015-en>

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

Cour, Jean-Marie (2009), « Migrations et gestion du peuplement en Afrique subsaharienne et en Afrique de l'Ouest », dans OCDE/Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, *Regional Challenges of West African Migration : African and European Perspectives*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264056039-5-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).